

Annexe N° 19

SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ADMINISTRATIVE SICAD

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du Ministre de l'Équipement de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire Tel qu'il a été révisé par l'arrêté

en date du (Jort

N° du)

Organisme : Ministère de l'Équipement de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire

Domaine de la prestation : Ingénieurs conseils

Objet de la prestation : Exercice de la profession de l'ingénieur conseil

conditions d'obtention

Cette prestation est soumise au régime des cahiers des charges (voir références législatives et /ou réglementaires)

lieu d'obtention de la prestation

Service : Direction générale des bâtiments civils (Direction de programmation et des agréments) au ministère de l'équipement , de l'habitat et de l'aménagement du Territoire

Adresse : Cité jardin 1002 Tunis

Références législatives et réglementaires

Arrêté du Ministre de l'Équipement et de l'Habitat du 17 janvier portant approbation du cahier des charge relatif à l'exercice de l'activité de l'ingénieur conseil